Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260605-2026_28-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGLAMUS

COTES D'ARMOR

SEANCE DU 5 JUIN 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation

29 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PARISCOAT, Maire.

Présents (15) : PARISCOAT Dominique, LE BLOAS Mireille, DELET Jean-Hubert, COATRIEUX Damien, PRIGENT CADIOU Sophie, PRIGENT Yves, LORGERE Noëlle, THORAVAL Géraldine, HAMELIN-PAILLARD Laëtitia, CHERITEL Morgane, DANIEL Aurélie, YAUDET Justin, BENECH Thomas, MONFORT Alain-Yves, MINTER Denis.

A été nommée secrétaire de séance : Mme DANIEL Aurélie

Objet de la Délibération

2026.28
Désignation des représentants aux commissions thématiques de Guingamp Paimpol Agglomération

Dans le cadre de la mise en place des commissions thématiques, Guingamp Paimpol Agglomération nous invite à désigner les représentants afin de permettre le lancement des travaux.

La participation des conseillers a été ainsi fixée :

Pour les communes de + de 1000 habitants : 5 conseillers municipaux pour l'ensemble des 8 commissions

- 2 conseillers d'agglomération par commune et par commission maximum
- Il ne peut y avoir plus de 2 élus de la même commune par commission

- Territoires, citoyenneté, rayonnement
- Économie, emploi, initiatives locales
- Finances, administration, évaluations
- Personnels, dialogue social, communication
- Familles, solidarités, Santé, cohésion humaine
- Eau, mer et littoral
- Environnement, climat, énergies, déchets
- Habitat, urbanisme, mobilités

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260605-2026_28-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne les représentants suivants :

Territoires, citoyenneté, rayonnement : Mme HAMELIN PAILLARD Laëtitia
Finances, administration, évaluations : M. DELET Jean-Hubert
Familles, solidarités, Santé, cohésion humaine : Mme LE BLOAS Mireille
Eau, mer et littoral : M. PRIGENT Yves
Environnement, climat, énergies, déchets : Mme LE BLOAS Mireille
Habitat, urbanisme, mobilités : M. COATRIEUX Damien – Mme LORGERE Noëlle

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE TREGLAMUS
22 - Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,